

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE, DE LA PÊCHE ET DE L'ALIMENTATION

AGENCE GABONAISE DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Établissement public à caractère technique et scientifique
créé par décret n°0292/PR/MAEPDR du 18 février 2011

TEL : 011 44 21 33 – Email : www.agasa.site



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE, DE LA PÊCHE ET DE L'ALIMENTATION

AGENCE GABONAISE DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Établissement public à caractère technique et scientifique
créé par décret n°0292/PR/MAEPDR du 18 février 2011

TEL : 011 44 21 33 – Email : www.agasa.site



GUIDE DE SENSIBILISATION AUX ACTEURS/ ACTRICES DE FUMAGE DES POISSONS

UN BON ÉQUIPEMENT ET UN BON GESTE POUR LA SANTÉ DU CONSOMMATEUR

MILIEU



Absence de nettoyage



MATIERE PREMIERE



Cartons de poissons sur le sol

MAIN D'ŒUVRE

Pas de tenue de travail



Tenue de travail



Lavage des mains
avant chaque
reprise de travail



Pharmacie



Suivi médical

MILIEU



Nettoyage régulier



Absence de rangement de bois et copeaux

MILIEU



Bois et copeaux stockés à des endroits précis



Lutte contre les nuisibles

MATERIEL

Grillage cassé



Grillage propre



Chien/tôles au sol

Attention: risque de contamination croisée



Tôles relevées ne traînant pas au sol